Puichéric (11) : Il a agressé sa femme car elle a un métier…

20/05/2017 à 18h40

Quatre mois de prison avec sursis, en guise peine d'avertissement. Cet homme de 42 ans doit désormais comprendre qu'une épouse n'est pas tenue de rester cloîtrée à la maison au service de son mari, obligée de lui faire la cuisine à n'importe quelle heure de la journée, voire de la nuit.

Il va devoir intégrer le fait qu'une épouse peut travailler, gagner de l'argent, sortir avec ses amies… Oui, mais, le pourra-t-il ?

Car hier, il comparaissait devant le tribunal pour ne pas l'avoir compris plus tôt, lui qui est originaire d'un pays où la culture masculine est dominante. Le 10 juillet 2016, à Puichéric, il a eu une violente altercation avec sa femme. Ils sont mariés depuis quinze ans, et ils ont trois enfants.

Cris, gifle… Le ton a dépassé les bornes ce 10 juillet. Apeurée, l'une des filles accourt et voit son père tenir ses mains serrées autour du cou de sa mère. Elle a cru qu'il voulait l'étrangler. Il a desserré l'emprise puis a tapé la tête de sa femme contre la vitre d'une fenêtre… Alerté, le Samu est intervenu.

Au cours de son audition, le prévenu a expliqué les raisons de sa colère, ou du moins ce qu'il croit être les raisons : «Au lieu de s'occuper des enfants, elle sort avec ses copines. Un jour, j'ai caché les clés de sa voiture pour qu'elle n'aille pas travailler. Je ne vois pas pourquoi elle aurait un métier puisque son salaire ne sert pas à payer les charges de la

maison, vu que les charges, c’est moi qui les paie. Un soir, en rentrant du travail, elle ne m’avait même pas préparé à manger. Il a fallu que je me fasse la cuisine».

(…)

La Dépêche

Merci à **Lugh**